

### CONVOCACTION

Date : 19 mars 2024

Affichée le : 19 mars 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 22

Votants : 33

Pouvoirs : 11

Absent : 6

L'an deux mille vingt quatre, le deux avril à 18h30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

**Étaient présents** : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Amadou KA - Mme Sylvie DUCHATELLE.

### LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE  
DE LA VILLE LE :

04 AVR. 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE  
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

08 AVR. 2024

#### Absents représentés

Mme MOUSSATEN

Mme TALL

Mme HAMADOUCHE

Mme SOW

M. AÏT MESSAOUD

Mme ELONGUERT

M. EL OUSTI

Mme SENET

M. EL MOUSSAOUI

M. BOULHAMANE

M. FACCHINI

Pouvoir à M. LEMAIRE

Pouvoir à M. VILLEMMAIN

Pouvoir à M. AKABLI

Pouvoir à Mme SAKHO

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à M. PERRIN

Pouvoir à Mme LEHNER

Pouvoir à M. BOUKHACHBA

Pouvoir à M. BULUT

Pouvoir à M. KA

Pouvoir à Mme DUCHATELLE

#### Absents non représentés

M. ZAHRAOUI, Mme JACQUEMART, Mme M'BAYE, Mme MEHADJI, M. NACHITE, M. LUCAS.

**Secrétaire de séance** : Halimatou SAKHO

## 28 Associations à caractère sanitaire et social - subventions de fonctionnement - subventions sur projet

### ■ Rapport de présentation :

#### Cédric LEMAIRE, Adjoint

Les associations jouent dans la ville un rôle important. Elles participent par leurs activités régulières, leurs animations, les événements proposés à la vie de la cité. Elles contribuent à tisser dans la population des liens sociaux et favorisent esprit d'initiative et de solidarité.

#### I-Subventions de fonctionnement

Pour les accompagner dans leur développement et leur fonctionnement de manière équitable, chaque dossier de demande de subvention est étudié selon différents critères : nombre, âge et lieu de résidence des adhérents, montant des cotisations, rythme des activités et permanences, manifestations exceptionnelles organisées, partenariats noués, encadrement de l'association, efforts accomplis sur la formation des bénévoles ou des salariés et vie statutaire de l'association. Ces critères constituent un cadre de proposition pour les subventions de fonctionnement figurant dans le tableau ci-après :

Associations	Subventions Fonctionnement 2024	Propositions 2024
Addictions Alcool Vie Libre Creil et ses environs (Mouvement Vie Libre)	200 €	200 €
Association des paralysés de France (APF)	550 €	550 €
Association des diabétiques de l'Oise (AFD 60)	200 €	200 €
Entr'aide autisme dans l'Oise (ASF 60)	300 €	300 €
France Alzheimer Oise	200 €	200 €
GEM Oisis – groupe d'entraide mutuelle	200 €	200 €
Association des Locataires du Moulin de Creil	250 €	250 €
Association pour la Coordination Sanitaire et Sociale de l'Oise – ERC Sud Oise « Les Rubans de la vie »	500 €	500 €
Association pour le développement des soins palliatifs (ASP Oise)	400 €	400 €
Centre d'information et de médiation sociale (CIMS)	3 200 €	3 200 €
Ensemble et solidaires – UNRPA Section de Creil	1 100 €	1 200 €
Le Fil d'Ariane	220 €	220 €
Les Restaurants du Cœur de l'Oise	500 €	500 €
SAMU Social	500 €	500 €
Secours Populaire	500 €	500 €
UNAPEI Oise – Section centre Oise	1 200 €	1 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 020 €</b>	<b>10 120 €</b>

## II-Subventions sur projet

Pour les accompagner dans leur développement, des subventions de fonctionnement sont attribuées. Toutefois, afin d'encourager la mise en place de projets spécifiques au bénéfice des creillois, des subventions sur projet peuvent également être versées. Au titre de l'année 2024, deux associations sollicitent une participation financière de la ville de Creil :

### ADARS (association départementale d'accueil et de réinsertion sociale)

Cette association travaille en étroite collaboration avec le CCAS de Creil notamment sur les champs de l'hébergement d'urgence et de la santé mentale.

Dans ce cadre, un outil de sensibilisation destiné aux partenaires du bassin Creillois est en cours d'élaboration. Il s'agit d'un recueil de témoignages des publics pris en charge par cette structure ainsi que le GEM Oisis (groupe d'entraide mutuelle). L'association sollicite une subvention afin de permettre l'édition et la publication de l'ouvrage. Il est proposé d'octroyer une subvention à hauteur de 1 000 €.

### Vacances et familles – Antenne de l'Oise

Installée depuis plus de 25 ans à Creil, cette association met en place des départs en vacances destinés à des familles à faibles revenus. Ce type de projet permet d'utiliser les vacances comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle. Pour l'été 2024, une vingtaine de familles creilloises est d'ores et déjà inscrite. Une subvention de 1 000 € est proposée.

#### ■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la ville,

Vu l'avis de la commission « des Solidarités et de la Politique de la Ville » en date du 29 février 2024,

Entendu le rapport de présentation,

#### ■ Vote

Votants : 33	Pour : 33	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

#### ■ Décide à l'unanimité :

**Article 1er** : d'attribuer les subventions de fonctionnement aux différentes associations à caractère sanitaire et social, conformément au tableau dressé ci-après :

Publication électronique sur le site internet de la Ville de

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 08/04/2024

ID : 060-216001743-20240408-28\_DEL\_CM020424-DE



08 04 2024

Associations	Subventions Fonction 2024	Propositions
Addictions Alcool Vie Libre Creil et ses environs (Mouvement Vie Libre)		200 €
Association des paralysés de France (APF)	550 €	550 €
Association des diabétiques de l'Oise (AFD 60)	200 €	200 €
Entr'aide autisme dans l'Oise (ASF 60)	300 €	300 €
France Alzheimer Oise	200 €	200 €
GEM Oisis – groupe d'entraide mutuelle	200 €	200 €
Association des Locataires du Moulin de Creil	250 €	250 €
Association pour la Coordination Sanitaire et Sociale de l'Oise – ERC Sud Oise « Les Rubans de la vie »	500 €	500 €
Association pour le développement des soins palliatifs (ASP Oise)	400 €	400 €
Centre d'information et de médiation sociale (CIMS)	3 200 €	3 200 €
Ensemble et solidaires – UNRPA Section de Creil	1 100 €	1 200 €
Le Fil d'Ariane	220 €	220 €
Les Restaurants du Cœur de l'Oise	500 €	500 €
SAMU Social	500 €	500 €
Secours Populaire	500 €	500 €
UNAPEI Oise – Section centre Oise	1 200 €	1 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 020 €</b>	<b>10 120 €</b>

**Article 2 :** d'approuver l'attribution des subventions sur projet ci-dessous :

Associations	Subventions 2024
ADARS	1 000 €
Vacances et familles – Antenne de l'Oise	1 000 €
<b>Total</b>	<b>2 000 €</b>

**Article 3 :** d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville, CREIL, le 08/04/2024  
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maire de Creil  
Président de VACSO



Madame Halimatou SAKHO

La secrétaire de séance